

# NKSounds.com

Lille, France · [contact.nksounds@gmail.com](mailto:contact.nksounds@gmail.com)

---

CONTRAT DE LICENCE

## LICENCE STANDARD

Non-exclusive · Usage commercial

Le présent contrat définit les conditions générales de la licence Standard accordée par NKSounds.com (ci-après « le Producteur ») à l'acquéreur de l'instrumentale (ci-après « le Cessionnaire »). Un exemplaire personnalisé de ce contrat, mentionnant le titre de l'instrumentale et les coordonnées du Cessionnaire, est envoyé automatiquement par email après chaque achat.

### ARTICLE 1 — DROITS ACCORDÉS

---

Le Producteur accorde au Cessionnaire une **licence non-exclusive** d'utilisation de l'instrumentale aux fins d'enregistrement, de mixage, de distribution et de promotion d'une (1) œuvre musicale.

### ARTICLE 2 — CADRE D'UTILISATION

---

✓ Licence Standard — Cadre d'exploitation :

- Streams / écoutes : **illimités** (toutes plateformes)
- Ventes physiques : **1 000 copies maximum**
- Vidéoclips : **1 vidéoclip autorisé**
- Performances live / concerts / festivals : **non autorisées**
- Diffusion radio / TV : **non autorisée**
- Non-exclusive : **d'autres artistes peuvent utiliser ce beat**

Le passage de la licence Standard à Exclusive est possible à tout moment. Le prix de votre Standard sera déduit de l'Exclusive. Contactez le Producteur à [contact.nksounds@gmail.com](mailto:contact.nksounds@gmail.com).

### ARTICLE 3 — SACEM ET DROITS D'AUTEUR

---

En dessous de 100 000 écoutes cumulées, **aucun point SACEM n'est demandé** : le Cessionnaire conserve 100% de ses revenus, sans royalties, sans surprise.

Au-delà de 100 000 écoutes cumulées (toutes plateformes confondues), le Producteur se réserve le droit d'activer ses droits SACEM sur l'instrumentale. Cette disposition concerne uniquement les droits d'auteur-compositeur et n'affecte pas la validité de la licence.

## **ARTICLE 4 — CRÉDIT OBLIGATOIRE**

---

Le Cessionnaire s'engage à créditer le Producteur sous la mention « Prod. NKSounds » sur toutes les plateformes de distribution, descriptions de vidéos, et supports promotionnels.

## **ARTICLE 5 — FICHIERS LIVRÉS**

---

Le Producteur fournit au Cessionnaire les fichiers suivants dans les 48 heures suivant le paiement : fichier MP3 (320 kbps) et fichier WAV (44.1 kHz / 24 bits).

## **ARTICLE 6 — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

---

Le Producteur conserve la pleine propriété de l'instrumentale. La présente licence n'opère aucun transfert de droits d'auteur. Le Producteur se réserve le droit de concéder d'autres licences non-exclusives sur la même instrumentale à des tiers.

## **ARTICLE 7 — INTERDICTIONS**

---

Le Cessionnaire s'interdit de :

- Revendre, sous-licencier ou redistribuer l'instrumentale sous sa forme originale ;
- Enregistrer l'instrumentale dans une bibliothèque de contenus (Content ID, sample packs) ;
- Utiliser l'instrumentale dans plus d'une (1) œuvre musicale.

## **ARTICLE 8 — DROIT APPLICABLE**

---

Le présent contrat est régi par le droit français. Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de Lille.

*Le présent contrat est réputé accepté par le Cessionnaire au moment du paiement en ligne. Une copie personnalisée est automatiquement envoyée aux deux parties par email.*